



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Subventions octroyées, date limite du 1^{er} février 2026 – programme de Bourses d'études en arts

Fredericton, le 14 avril 2026 – Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (**artsnb**) annonce les résultats du programme de Bourses d'études en arts pour la date limite du 1^{er} février 2026. Des subventions totales de **42 599 \$** ont été octroyées par un jury composé d'artistes professionnels.

Dix-huit (18) bourses dans le programme de Bourses d'études en arts ont été octroyées, pour un total de **42 599 \$**.

Le programme de Bourses d'études en arts vise à reconnaître et à encourager les personnes étudiantes du Nouveau-Brunswick qui démontrent un talent et un potentiel exceptionnels et qui désirent poursuivre une carrière dans le domaine des arts. Ce programme attribue des bourses d'études pour des études à temps plein, à temps partiel ou à court terme. Apprenez-en davantage au sujet de ce programme sur [cette page](#).

Voici les noms des artistes qui reçoivent une subvention dans le cadre de ce programme :

Jérémy Arseneault	Dieppe	Musique	2 500,00 \$
Quinn Denny	Fredericton	Arts visuels	2 500,00 \$
Amelia Flogeras	New Maryland	Arts multidisciplinaires	2 400,00 \$
Alexia Frenette	Dieppe	Arts visuels	2 500,00 \$
Amélie Gautreau	Edmundston	Musique	2 400,00 \$
Ella Gionet	Hampton	Arts visuels	2 400,00 \$
Joshua Gwathmey	Fredericton	Musique	2 400,00 \$
Kelly Harquail	McLeods	Arts médiatiques	1 725,00 \$
Fabio Kutnowski	Fredericton	Musique	2 400,00 \$
James Nelson	Lower Coverdale	Musique	2 400,00 \$
Jane Peters	Saint-Jean	Arts visuels	2 100,00 \$
Aaron Phi	Moncton	Musique	2 500,00 \$
Lilya Richard	Moncton	Arts multidisciplinaires	2 400,00 \$
Hayden Richardson	Rusagonis	Métiers d'arts	2 500,00 \$
Xquenda Vázquez	Moncton	Arts multidisciplinaires	2 400,00 \$
Anna Welsford	Quispamsis	Arts visuels	2 074,00 \$
Andrew Willms	Fredericton	Arts visuels	2 500,00 \$
Hong Yan	Fredericton	Arts visuels	2 500,00 \$

Aperçu des résultats

<i>Demandes évaluées</i>	<i>Subventions octroyées</i>	<i>Taux de succès</i>
--------------------------	------------------------------	-----------------------

38	18	47,4%
<u>Montant total demandé</u> 93 254,00 \$	<u>Montant total octroyé</u> 42 599,00 \$	<u>Taux de financement</u> 45,7%

12 bénéficiaires sur 18 (66,7 %) n’avaient jamais reçu de subvention d’artsnb auparavant.

La distribution par discipline artistique des demandes évaluées pour cette date limite du programme est : 0 en architecture, 7 en métiers d’arts, 1 en danse, 0 en arts littéraires, 1 en arts médiatiques, 4 en arts multidisciplinaires, 7 en musique, 0 en théâtre et 18 en arts visuels.

Des informations supplémentaires sur la distribution par discipline artistique sont disponibles [ici](#).

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est un organisme de financement des arts indépendant dont le mandat est prévu par la loi pour faciliter et promouvoir la création d’œuvres d’art et l’administration de programmes de financement pour les artistes professionnels de la province. Ses programmes sont financés par le Fonds en fiducie pour l’avancement des arts et par le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture du Nouveau-Brunswick. Le ministère accorde également un investissement supplémentaire au programme d’Artiste en résidence comme réponse aux recommandations du rapport du Groupe de travail du Premier ministre sur le statut de l’artiste.

-30-

Contact médias :

Audrée Hamelin-St-Amour, Agente de programmes, comm@artsnb.ca, 506-259-9776